



CAP des Techniciens Supérieurs du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, et de l'Aménagement du Territoire du 8 décembre 2011.

**Commission dédiée aux mobilités,
détachement, intégrations,**

Président de la CAP : MERILLON Philippe
Secrétaire : GAUDION Elisabeth
Secrétaire adjoint : LEBOSSÉ Jean-Claude (FO)

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du règlement intérieur de la commission
- 2 - Approbation des procès verbaux des CAP du 29 mars 2011 et 26 et 27 mai 2011
- 3 - Mobilité
- 4 - Titularisations
- 5 - Intégrations et détachements
 - 5.1 - Demandes d'intégration directe
 - 5.2 - Demandes d'intégration après détachement
 - 5.3 - Demandes de détachement dans le corps des TS
- 6 - Recours
 - 6.1 – Recours entretien d'évaluation
 - 6.2 – Recours primes
- 7 - Réduction d'ancienneté au titre de 2011
- 8 - Questions diverses
 - 8.1 - Changement de spécialité

Déclaration préalable du SYGMA-FSU

Monsieur le président,

Sur les mesures d'austérité

Partout en Europe, les mesures d'austérité frappent durement les salariés et épargnent les plus riches. Alors même qu'ils constituent un rempart contre les effets de la crise, les services publics et les systèmes de protection sociale sont mis à mal.

Les décisions prises vont contre l'intérêt des populations.

Le chômage et la précarité augmentent ; la consommation baisse tout comme les recettes des Etats et les marchés financiers menacent des gouvernements trop heureux de se plier à leur diktat.

Ainsi peuvent-ils justifier les mesures impopulaires qu'ils prennent comme une réponse à la crise de la dette.

En France, les premières mesures ont été annoncées dans le plan de rigueur et nous reviendrons ici sur le jour de carence : malgré un recul sur l'instauration d'un jour de carence supplémentaire en cas d'arrêt de maladie pour les salariés du secteur privé, le gouvernement persiste à vouloir en imposer un pour les fonctionnaires. Dans un premier temps, les communicants ont bien insisté sur l'équité entre public et privé (si un jour de plus dans le privé, il faut instaurer un jour dans le public). L'argument d'équité est de fait tombé aujourd'hui mais le projet pour ce qui est des fonctionnaires tient toujours.

On sait pourtant que 75% des salariés du secteur privé ne subissent pas les conséquences de ces jours de carence, pris en charge par l'employeur.

Ne valait-il pas mieux, au nom de l'égalité de traitement supprimer ces jours de carence dans le secteur privé ? Le gouvernement a fait un autre choix : une fois encore pointer du doigt les fonctionnaires comme privilégiés et s'y tenir quoiqu'il arrive.

Pour le SYGMA-FSU, ce projet doit être supprimé pour les fonctionnaires tout comme doivent être supprimés les jours de carence déjà instaurés dans le privé... Le SYGMA FSU tenait à vous le rappeler !!!

Sur la RGPP et ses conséquences

La RGPP impacte directement les agents dans l'exercice de leurs missions, et le mécontentement s'amplifie.

- C'est ainsi qu'à la **DDCSPP de Corrèze**, comme le dénonce les organisations syndicales locales, on déplace les agents du siège, au mépris de leurs missions sur des postes en abattoir pour remédier au manque de personnel, atteint, notamment par des pathologies d'origine professionnelle.
- Plus grave encore à la **DDCSPP du Vaucluse** à Avignon, le manque de moyen humain pour effectuer les missions et un management en dépit du bon sens, à la hussarde, ont des conséquences néfastes sur la santé des agents. Nous dénonçons dans cette CAP, les agissements de la directrice de cette DDCSPP qui fixe des objectifs inatteignables et pousse à bout les agents pourtant soucieux de faire leur travail correctement. Nous dénonçons aussi la répression syndicale menée par la direction contre un agent, représentant syndical du SYGMA-FSU. Nous exigeons que ces pratiques d'intimidation cessent.

Face à cela, des actions pour défendre le service public et les conditions de travail se multiplient un peu partout au plan national, notamment :

- en Ille et Vilaine où les organisations syndicales majoritaires ont décidé de boycotter les instances de dialogue social pour dénoncer l'attitude de la direction, qui après avoir négligé les conditions de travail et ainsi cassé des agents, jette les non titulaires dans la précarité et le chômage en ne reconduisant pas leur contrat. Jusqu'où ira l'administration ?

La DGAL a sorti une plaquette sur les missions à l'attention du grand public !

A notre grand étonnement celles des abattoirs et criées ne sont pas citées!

Auriez-vous encore l'intention de transférer ces missions aux industriels ? Et que deviennent les 1600 agents qui exercent les inspections ?

Sur le fonctionnement de cette CAP

Les représentants du SYGMA-FSU attendent des améliorations, ils demandent:

- la formation d'un groupe de travail en début d'année 2012 pour la mise en place dans cette CAP de critères concernant ; les mobilités ; les intégrations ; les détachements et les avancements de grade dans le corps des techniciens .
- que les avis donnés soient respectés, par exemple, à la dernière CAP un poste a été supprimé à l'arbitrage inter-corps alors que la vacance du poste était effective, ce poste devait être attribué.
Comment expliquez-vous ce fait ?
De quel dialogue social s'agit-il ?
De quelle gestion du personnel s'agit-il ?
- que la CAP prenne mieux en compte les situations personnelles des agents : rapprochement familial ; de conjoints ; problème de santé etc. en ramenant à un an le délai nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une mobilité .

Nous dénonçons un arbitrage inter-corps "opaque".

Nous attirons votre attention sur l'arbitrage qui sera rendu le 15 janvier qui aura des conséquences sur les contrats des non titulaires.

A l'INFOMA, la situation administrative et financière, des techniciens supérieurs stagiaires, promotion 2011 n'est pas réglée. Vous avez reçu une douzaine de recours hiérarchique qui n'ont pas obtenu de réponse à ce jour. Ils attendent une réponse de l'administration conforme aux modalités qui étaient pratiquées pour les promotions antérieures.

Pour finir, nous tenions à vous informer que nous soutenons pleinement l'action de nos collègues de **Mayotte**, et dénonçons les propos scandaleux et discriminatoires du directeur.

Nous vous demandons à nouveau d'intervenir rapidement afin que cette situation ne dégénère pas et ne se reproduise plus.

Réponses de l'administration et commentaires du SYGMA-FSU

C'est la première CAP depuis les élections du 20 octobre 2011 avec l'intégration des techniciens des Offices (ASP, France Agrimer...), le corps compte maintenant 5500 techniciens.

le Président considère que le Ministère a la chance d'avoir ce corps techniques, avec les IAE, les agents de ces deux corps peuvent assumer l'ensemble des missions avec efficacité.

Sur la mobilité :

Pour les postes vacants à la CAP que l'administration retire à l'arbitrage après un avis favorable, elle se justifie par une dotation d'objectif positive !

Nous dénonçons cette pratique qui ne respecte ni la transparence, ni le personnel qui en fait les frais.

Quant à notre demande de ramener à un an le délai nécessaire pour bénéficier d'une mobilité pour les agents en situation difficile, aucune réponse n'a été apportée.

Sur la question posée en déclaration liminaire concernant les groupes de travail sur les critères, l'administration reste muette, cela arrange certains syndicats.

L'arbitrage qui sera rendu le 5 ou le 12 janvier 2012, aura des conséquences sur les contrats des non titulaires, l'administration propose le maintien de ces contrats pour les postes susceptibles d'être pourvus, jusqu'à l'arrivée de la mobilité.

Concernant la déprécarisation, le calendrier n'est pas remis en cause pour les 500 agents du Ministère.

Cent agents pourront en bénéficier dans le secteur sanitaire ; trois cents pour l'enseignement et cent autres pour le programme 215.

Une réunion est prévue à ce sujet le 13 décembre et nous y serons présents.

Le président précise que l'affectation des stagiaires doit être maîtrisée par la direction de l'INFOMA, les agents ont des droits mais aussi des devoirs!. Les postes seront ouverts dans les zones qui le nécessitent.

FO a proposé de revenir sur le classement antérieur.

L'administration ne serait pas contre cette pratique.

Le SYGMA –FSU s'est opposé à la prise de décisions "hâtives" qui seraient en contradiction avec les pratiques antérieures, notamment pour les concours internes.

Sur le NES:

L'administration se félicite de la nouvelle revalorisation que le NES a apporté aux agents, trois pistes seraient retenues pour promotion des chefs techniciens à partir du 8^{ème} échelon:

- revoir le dossier du NES (très peu probable...)

- promotion interne dans le corps des IAE (très grande complexité)
- prime dollars: actuellement 75 chefs bénéficient de cette prime., l'administration propose d'augmenter ce chiffre., cela concernerait les chefs techniciens qui effectuent des tâches d'ingénieur ou d'encadrement. Une réunion est prévue courant février 2011.

Conditions de détachement de la filière administrative vers la filière technique:

une réunion est prévue dans les prochaines semaines, il est urgent d'y réfléchir et d'y répondre.
La DGAL finalise un décret qui ouvre la voix à l'éligibilité des corps techniques à la PFR.

Concernant les SIDSIC:

Le Président confirme que les agents resteront dans leur Ministère d'origine, il est favorable à la mutualisation des moyens, ce que nous dénonçons!

Ratio Pro/Pro:

La DGAFP n'a toujours pas publié le ratio promu promouvable.

IFN:

le Président sera attentif à la demande de mobilité des agents en poste à Montpellier sur le site de Latte.

Examen professionnel des IAE:

Avec le NES les conditions changent, il n'est plus possible de s'inscrire à cet examen pour ceux qui ont intégré le 8ème échelon de technicien chef (sont concernées ceux qui étaient au 6ème et 7ème échelon de l'ancienne grille CII).

Lors des concertations du projet de décret, sur la fusion des corps des IAE cette situation sera revue.

Changement d'affectation des agents:

Nous sommes revenus sur le changement d'affectation des 38 agents en poste sur les missions environnementales dans les DDPP (CS) qui ont vu leur changement d'affectation au MEEDTL. Le Président a reconnu des difficultés puisque les techniciens ne peuvent plus postuler sur des postes autres que le MEEDTL. L'administration s'est engagée à revoir ce problème rapidement.

Concernant les recours sur les modulations, la FSU a rappelé sa position contre la modulation des primes, elle a été la seule organisation syndicale a demandé une modulation à cent pour cent pour les 17 recours.

Questions diverses

Le protocole cadre entre industriels des abattoirs et le Ministère: nous avons demandé où en était l'avancement de ce protocole, l'administration nous fera une réponse dans les semaines à venir.

Paiement des heures de nuit des contractuels :

Pas de réponse de l'administration, nous mettrons ce sujet à l'ordre du jour pour la réunion sur la précarité du 13 décembre.

La CAP du printemps 2012 aura lieu les 6 et 7 juin avec les mobilités et les promotions.